

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE REFORMEE DE LA VALLEE-DE-JOUX
DIMANCHE 30 MARS 2025 AU TEMPLE DU LIEU A 10H30

Présidence : M. Martin Aubert

Ordre du jour :

1. Accueil, principes constitutifs et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'assemblée du 17 novembre 2024
4. Communications du Bureau et du Conseil de Paroisse
5. Election de M. Nicolas Monnier, nouveau Pasteur
6. Informations du Conseil Régional
7. Communications des Pasteurs
8. Divers et propositions individuelles

Présents : 70 personnes

Excusés : Mmes Rosemarie Clot, Madeline Guignard, Maryrose Gay, Josiane Bossel, Gaël Robert, Mr Philippe Clot et.

1. **Accueil et principes constitutifs**

M. Martin Aubert, Président, souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Mme Laurence Wagner, Vice-Présidente, lit les principes constitutifs et prononce une prière d'introduction.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

M. le Président indique que les comptes seront présentés le 18 mai prochain et soumet l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2024**

M. le Président demande si quelqu'un désire la lecture du PV, sachant que chacun a pu en prendre connaissance sur le site internet de la Paroisse et auprès du bureau de l'Assemblée de Paroisse. Personne ne se manifeste, le PV est accepté à l'unanimité.

4. **Communications du Bureau et du Conseil de Paroisse**

M. le Président précise le rôle de la Commission de gestion en lisant les articles 21,22,23 dans le règlement ecclésiastique ; le Bureau ayant été interpellé à ce sujet lors de la dernière assemblée.

M. Pierre Badoux prend la parole.

Sans s'étendre sur la fin du ministère de M. Antoine Schüchter, il tient à redire sa très grande reconnaissance pour la manière dont cette tempête a pu être vécue au sein du Conseil de Paroisse ainsi que de la Paroisse. Cette situation ayant pris beaucoup d'énergie, il reste convaincu que Dieu a permis à la barque de ne pas chavirer. Il donne connaissance à l'assemblée de deux courriers reçus de M. Schlüchter, dont l'un annonçant que le Ministère public abandonnait toutes charges contre lui. Pour le Conseil de Paroisse, l'affaire est donc close, toutefois celui-ci demeure disponible pour tous ceux qui auraient encore besoin d'échanger à ce sujet.

Il tient à adresser au nom de toute la Paroisse, sa très grande reconnaissance. En particulier, à Etienne Roulet qui a accepté de venir effectuer un remplacement, ainsi qu'à Joël Guy et à Noémie Rakotorison qui ont tenu bon dans ce tsunami.

L'année dernière un accent a été mis sur le travail effectué par les responsables Jeunesse et Enfance ; Chantal Aubert et Aurore Gay. Cette activité nécessite maintenant un besoin de renfort. Elles ont donc été rejointes par Emilie Mussard, notre animatrice d'église. Nous dirons au revoir à Mme Mussard lors de son dernier culte aux Ermitages le 13 juillet prochain. Sachez encore que grâce à votre générosité, leur salaire ont pu être légèrement augmenté. L'un des fruits de ce travail enfance-jeunesse est le nombre important de jeunes qui poursuivent leur parcours de foi au sein du groupe InterJeune de la Vallée ; ils étaient plus de cinquante au camp de ski cet hiver.

Nous avons en revanche encore d'importants progrès à faire pour que les familles et les jeunes se sentent attirés par nos activités, notamment le culte. L'intergénérationnel est un projet qui n'est pas toujours facile à réaliser.

Le week-end paroissial en France voisine a quant à lui rencontré un vif succès ; réunissant de nombreuses familles, y compris peu ou pas engagées au sein de notre Paroisse.

Un autre moment fort a été le week-end avec Philippe Decourroux et l'Eglise du Reveil, temps de repentance et de renouvellement pour nombre d'entre nous.

Les comptes 2025 qui seront présentés le 18 mai prochain après le culte se soldent par un déficit de plus de chf 10'000- .

Pour répondre aux interpellations de M. Désiré Rusovski sur la manière dont sont choisis les conseillers de paroisse : Chacun est libre de se proposer ou de proposer quelqu'un à un poste de conseiller de paroisse. Il est vrai que la Paroisse cherche à discerner ce qui est juste, afin de solliciter les personnes qui semblent les plus aptes à correspondre à la dynamique du conseil. Le conseil ne prétend pas faire tout juste et reconnaît avoir besoin du discernement de l'ensemble de la Paroisse à ce sujet.

Quant aux projets, nous avons celui de pouvoir vivre l'intergénérationnel en Paroisse et offrir au plus grand nombre des espaces où vivre sa foi et, si possible s'engager. Nous devons demeurer humbles quant aux résultats de nos actions. Pour information, puisque le Ministère « Libéré » avait été évoqué, le conseil a récemment reçu les représentants de ce ministère lors d'un conseil paroissial.

5. Election de M. Nicolas Monnier, nouveau Pasteur

M. Pierre Badoux informe l'assemblée que M. Monnier bénéficiera d'un horaire spécial. En effet, celui-ci officiera à 20 % l'été et à 100 % l'hiver.

M. Désiré Rusovski dit ne pas connaître ce pasteur et ne peut donc pas voter pour lui. M. Badoux affirme que celui-ci s'est présenté au Conseil, et a suscité un bel enthousiasme.

M. Clayton Turner rejoint M. Rusovski sur ses propos.

M. le Président précise que ce sont les RH de l'EERV le véritable employeur des pasteurs.

M. Etienne Roulet rassure l'assemblée, celui-ci le connaissant très bien.

Mme Paulette Reymond souligne que lorsque l'on engage une personne, on ne peut pas la connaître complètement ; elle s'inquiète donc de savoir comment son absence sera comblée durant l'été ?

Mme Rakotoarison précise effectivement qu'avec l'engagement de M. Monnier, il manquera toujours un poste à 90 % ; les recherches continuent.

M. Monnier est élu par 69 voix sur 72 bulletins entrants.

6. Informations du Conseil Régional

M. Reynald Gay prend la parole.

Le Conseil régional a vécu beaucoup de changements depuis le début de l'année. A savoir, le départ de son coordinateur remplacé par M. Nicolas Charrière. M. Alain Ledoux a également quitté le conseil. Mme Christine Pont Moser de Romainmôtier a quant à elle rejoint le conseil, 2 autres membres devraient le rejoindre prochainement. Un nouveau pasteur s'est installé à Romainmôtier. La Paroisse d'Orbe-Agier va de nouveau bénéficier d'un Conseil de paroisse après plusieurs années de vacances. Le Conseil travaille sur Eglise 29 ; il faut apprendre aux paroisses à travailler ensemble en vue de « Fiançailles ». La clé de répartition pour le calcul des contributions cantonale et régionale a été modifiée.

M. Nicolas Charrière nouveau, coordinateur, prend la parole. Il explique que si la paroisse de la Vallée ne bénéficie pas d'un statut quo, alors celle-ci sera rattachée à la paroisse de Romainmôtier. La région a droit à 8,65 équivalant plein temps. Avec cette dotation, la Vallée aura droit à un poste à 80 %. En 2028, en revanche, nous pourrions bénéficier de 10 % supplémentaire.

Mme Paulette Reymond demande comment la paroisse de la Vallée serait touchée par la nouvelle clé de calcul pour la contribution régionale et cantonale ; il semblerait que ce soit le statu quo.

7. Communications des Pasteurs

Mme Rakotoarison rappelle le prochain culte des Rameaux qui comptera 4 confirmants.

Elle précise qu'elle n'a jamais été installée dans la Paroisse. Son installation s'effectuera donc lors du culte du 18 mai prochain.

Mme Emilie Mussard nous quittera en août pour effectuer son stage pastoral.

M. Joël Guy quittera la paroisse fin août en soulignant qu'il a repris goût au ministère au sein de notre Paroisse.

M. Jean-Bernard Bossel remet un petit présent à chaque ministre.

8. Divers et propositions individuelles

Personne ne se manifeste.

Il est maintenant 11h55, la parole n'étant plus demandée, M. le Président lève la séance.

Martin Aubert

Jérémie Golay

Président

Secrétaire

Les comptes sont présentés à l'assemblée le dimanche 18 mai 2025 à l'issue du culte au Lieu

Mme Sonia Aubert, trésorière, présente et commente les comptes point par point. Ils se soldent par un déficit de CHF 11'098.01.

Les offrandes pour un montant de chf 44'465.72 ainsi que les engagements (calendrier, BV, etc) pour un montant de 24'342.09 représentent la majorité des recettes. Le reste de celles-ci proviennent des services funèbres, du journal « Bonne Nouvelle » ainsi que de la participation des Communes au loyer de la maison de Paroisse. Concernant les charges, les contributions cantonale et régionale restent de loin le poste le plus lourd pour un montant de chf 44'394.-

M. Mathieu Rochat s'interroge sur l'augmentation de la charge salariale. Mme Aubert répond que dorénavant la trésorière de la paroisse est rétribuée.

M. Kostia Schertenleib lit le rapport de la Commission de vérification des comptes qui a vérifié ceux-ci au bilan et exploitation par pointage. La commission remercie la nouvelle trésorière pour la belle tenue des comptes.

La Commission propose d'accepter les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés ; ce qui est approuvé à l'unanimité moins une abstention. Décharge en est donnée à Mme Aubert à l'unanimité moins une abstention, à la Commission et au Conseil de Paroisse qui sont ainsi relevés de leur mandat.